



Le service militaire volontaire

Chaque année, de nombreux jeunes sortent du système éducatif sans diplôme ni qualification. En dépit de l'existence d'une large palette de dispositifs de rattrapage et d'insertion, un trop grand nombre de jeunes reste encore en situation d'échec et sans alternative. Les armées sont sensibles à cette situation et par l'expérimentation du service militaire volontaire, elles veulent favoriser l'insertion dans l'emploi de cette jeunesse éloignée de la vie professionnelle pour démontrer le rôle qu'elles peuvent jouer en matière de cohésion nationale.

En s'appuyant sur son expérience dans le domaine de la formation de la jeunesse, la Défense veut exprimer sa solidarité à ces jeunes en difficulté. Elle leur tend la main pour leur apporter son aide et leur donner le savoir-être et les savoir-faire nécessaires à leur insertion professionnelle.

Durée

Contrat de 12 mois renouvelable une fois.

Missions

L'armée de terre a ouvert quatre centres du service militaire représentant 700 places de volontaires. L'armée de l'air et la marine nationale ouvrent également leurs centres à l'automne 2017.

Le centre SMV de Brest ouvre 50 postes de volontaires stagiaires qui s'adressent à des jeunes hommes et des femmes âgés de 18 à 25 ans, de nationalité française, et vivant en métropole (en privilégiant les résidents du département du Finistère ou de la région Bretagne).

Les volontaires signent un contrat militaire qui leur permet de bénéficier de la gratuité de la formation et des avantages liés au statut militaire notamment la couverture sociale militaire et les réductions SNCF. Les volontaires porteront une tenue militaire pendant toute la durée de leur formation.

L'encadrement des centres est constitué de cadres militaires en activité, chargés de la formation et de l'accompagnement des jeunes, et de volontaires techniciens (VT) qui participent à l'aide à l'encadrement.

Les VT sont des jeunes gens ayant un niveau scolaire plus élevé, désireux d'avoir une expérience professionnelle. Ils sont tenus d'être une source d'exemplarité pour les volontaires stagiaires. Les qualités comme l'ascendance, le respect, l'écoute, l'autonomie et le volontarisme seront continuellement sollicitées.

Les centres fonctionnent sur le principe de l'internat, ce qui permet de mieux connaître les volontaires stagiaires et de pouvoir les suivre plus efficacement.

La première condition pour intégrer le SMV c'est la motivation du candidat, celle-ci se matérialise par son volontariat. En intégrant le SMV, le volontaire stagiaire aura à sa disposition les moyens nécessaires à la réussite de sa formation.

5 postes de volontaires techniciens « aides-moniteurs conduite automobile » sont à pourvoir :

- Intégrés à la division encadrement, ils sont chargés principalement de seconder le(s) moniteur(s) d'auto-école lors de la formation à la conduite des volontaires stagiaires (code de la route – conduite).
- En dehors des créneaux de formation à la conduite, ils peuvent être employés à des tâches de service courant (buanderie, plonge, fonctionnement de l'espace loisir, acheminement-distribution du courrier, participation aux manœuvres de terrain, logistique des activités, surveillance des études, participation aux cours de remise à niveau,...).

Lieu du poste

Harpon du service militaire volontaire de Brest situé au château de Brest, puis au centre marine la Villeneuve à Brest à partir du mois de septembre.

Formation initiale septembre / octobre 2017 au pôle écoles de la Méditerranée à St-Mandrier (83).

Stage de formation aide-moniteur , à l'issue FIE, au centre d'instruction élémentaire de conduite agréé du centre du service militaire volontaire de Lorraine (Montigny-Lès-Metz).

Déplacements au SMV Lorraine à prévoir en 2018 pour la formation des volontaires stagiaires brestois.

Poste à terre.

Statut

Poste sous statut militaire

Rémunération

676 € nets mensuels, logé et nourri gratuitement.

Conditions pour postuler

- Avoir au minimum 18 ans et 25 ans au maximum
- Etre de nationalité française
- Avoir effectué sa JDC
- **Etre titulaire du permis B**
- Etre demandeur d'emploi

Niveau d'études

De niveau BAC (pro ou généraliste) à BAC +2.